

SESSION 2012
Certificat d'Aptitude Professionnelle
PLATRIER PLAQUISTE

Épreuve EP1 - Unité UP1
Analyse d'une situation professionnelle

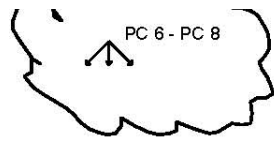
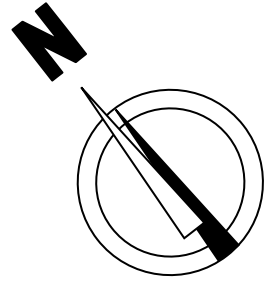
DOSSIER TECHNIQUE

Contenu du dossier

Page de garde	DT 1
Plan de masse	DT 2
Plan du rez-de-chaussée	DT 3
Plan de l'étage et du sous-sol	DT 4
Façades.....	DT 5
Coupe AA – Descriptif	DT 6
Fiches techniques et documents normatifs	DT 7

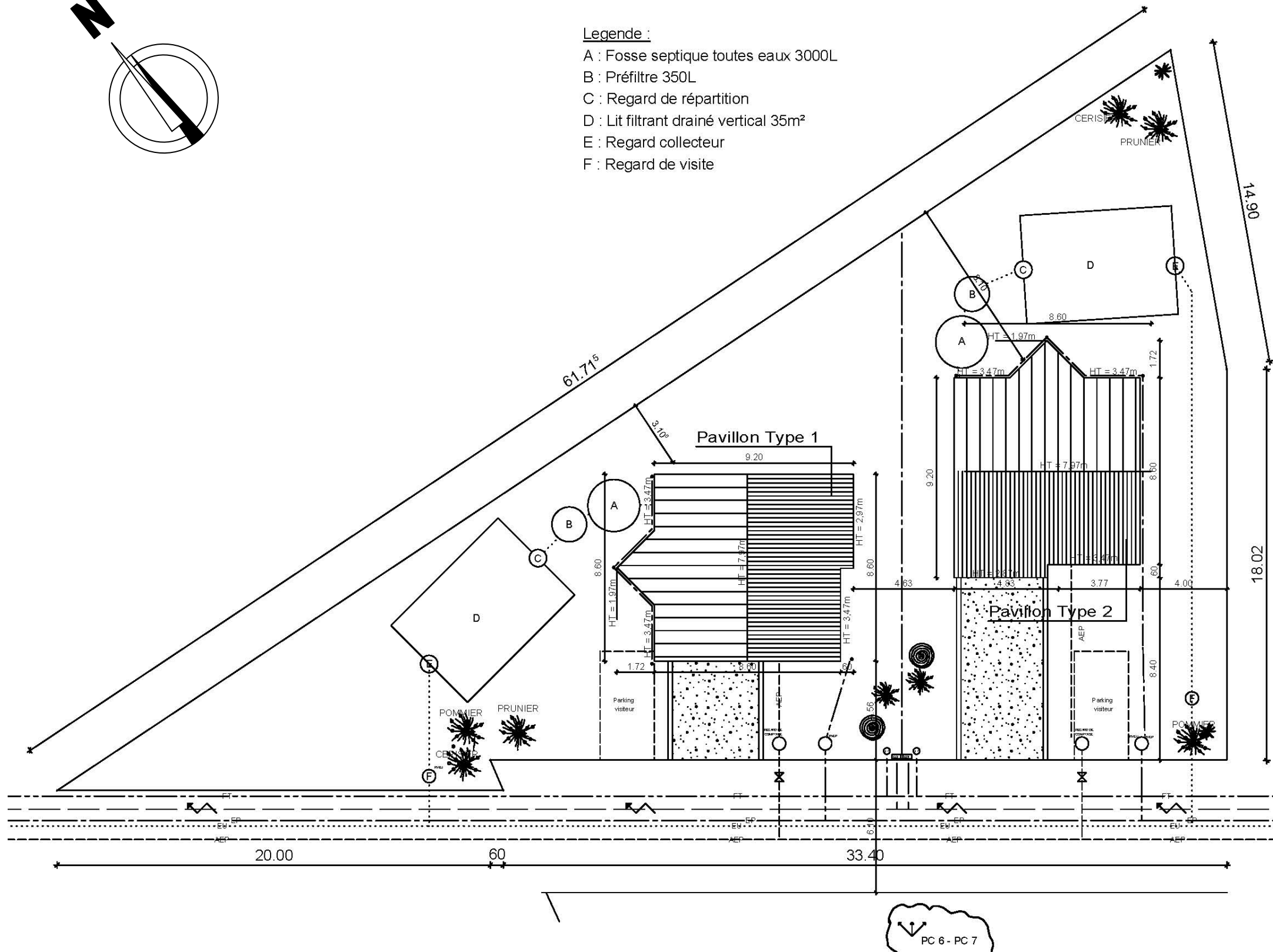
Ce document est remis dans sa totalité en fin d'épreuve.

CAP PLATRIER PLAQUISTE	Session 2012	Dossier technique
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	Durée épreuve : 3 h	DT 1/7
	Coefficient épreuve : 4	



Legende :

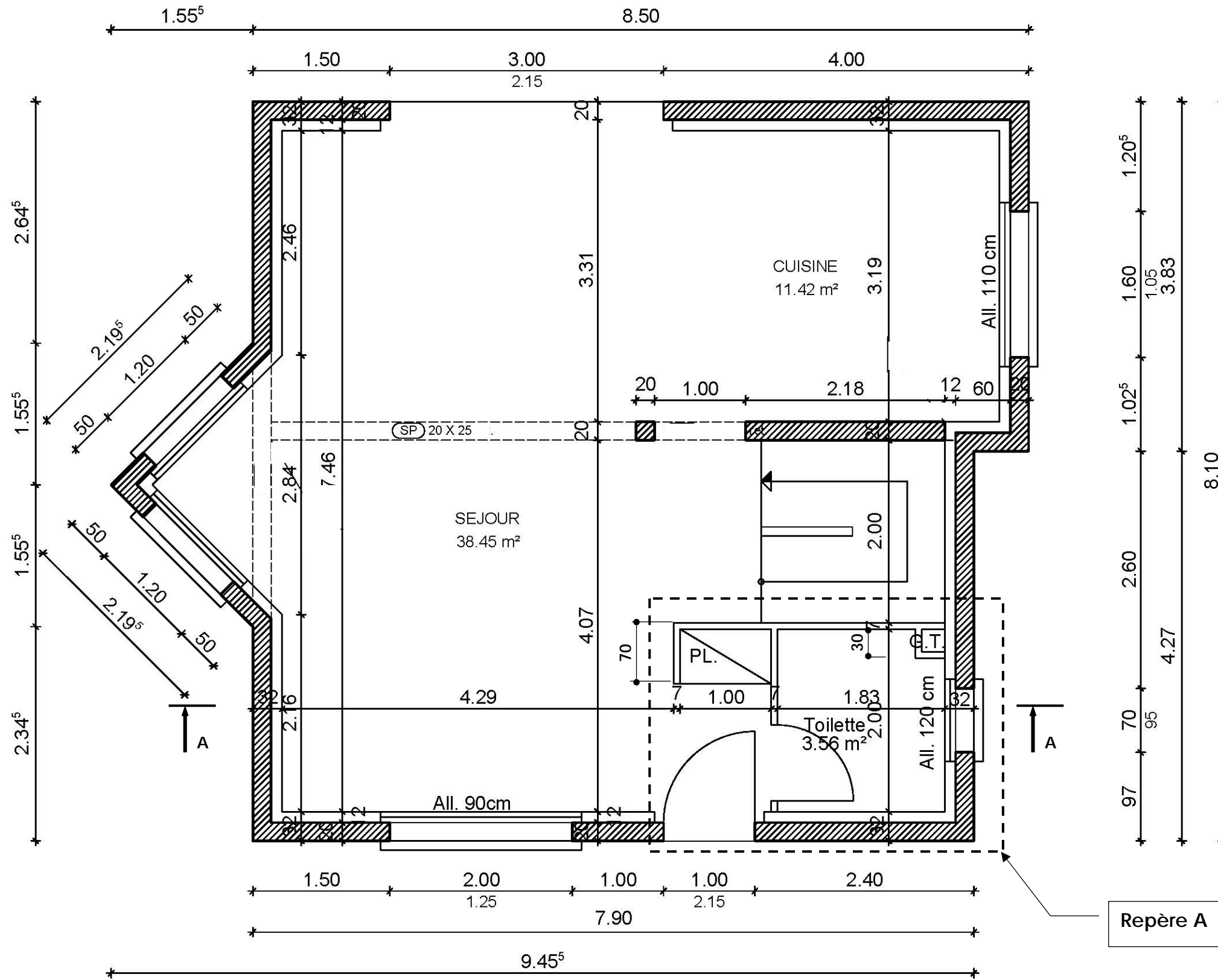
- A : Fosse septique toutes eaux 3000L
- B : Préfiltre 350L
- C : Regard de répartition
- D : Lit filtrant drainé vertical 35m²
- E : Regard collecteur
- F : Regard de visite



Projet :	
Construction de 2 maisons individuelles à HINDLINGEN	
Plan :	Echelle :
PLAN DE MASSE	1/200
Maître d'oeuvre :	
CERIA S.à.r.l.	
01, Quai du Canal 68210 RETZWILLER Tel : 03 89 08 01 42 Fax : 03 89 08 02 38	
Architecte :	Maître d'ouvrage :
	SCI M2V 7 rue d'Elbach 68210 RETZWILLER

PLAN DE MASSE

ÉCHELLE 1:50
Cotes en m et en cm si < 1,00 m

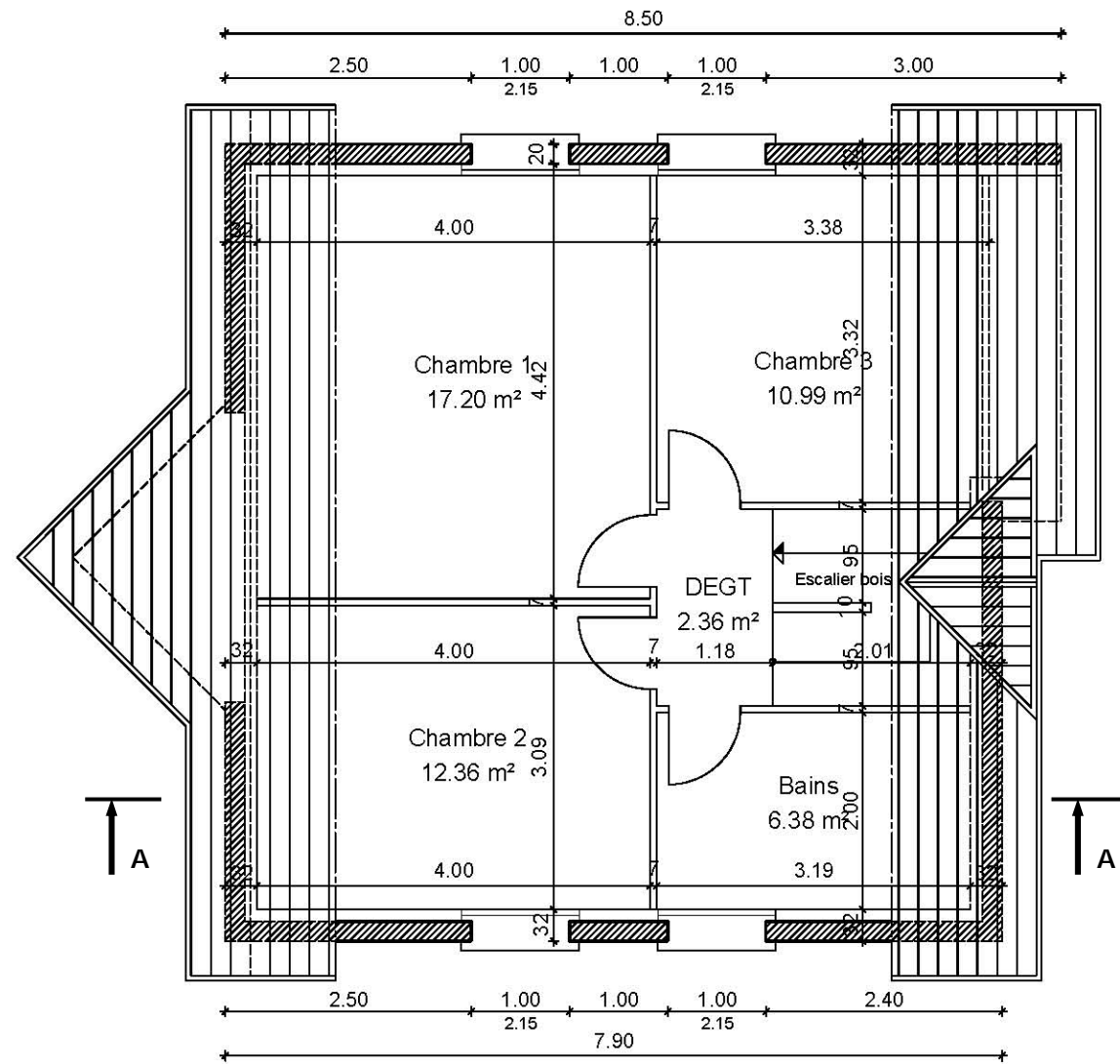


REZ-DE-CHAUSSEE

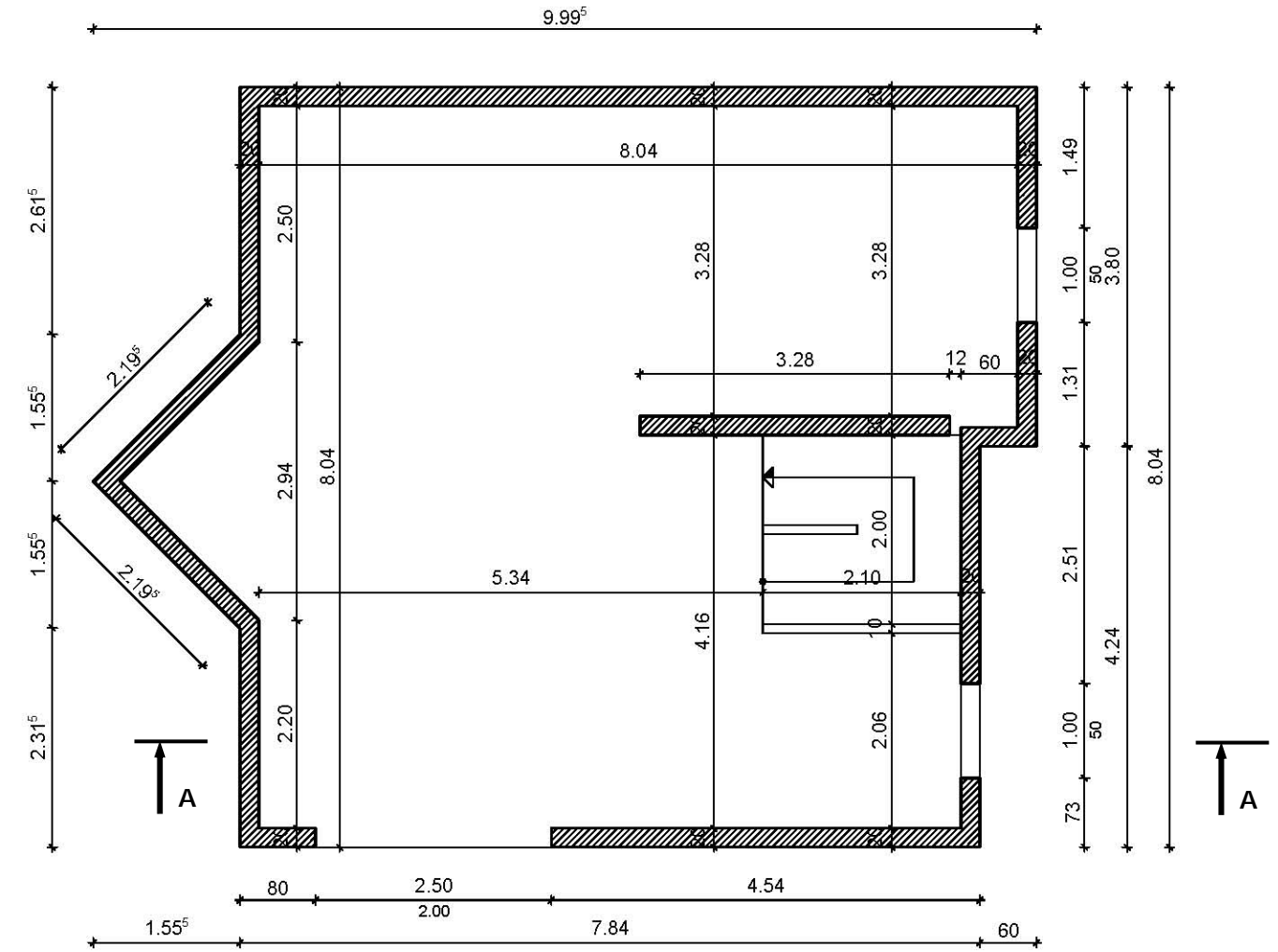
CAP PLÂTRIER PLAQUISTE
EP1 - Analyse d'une situation professionnelle

Session 2012 Dossier technique
DT 3/7

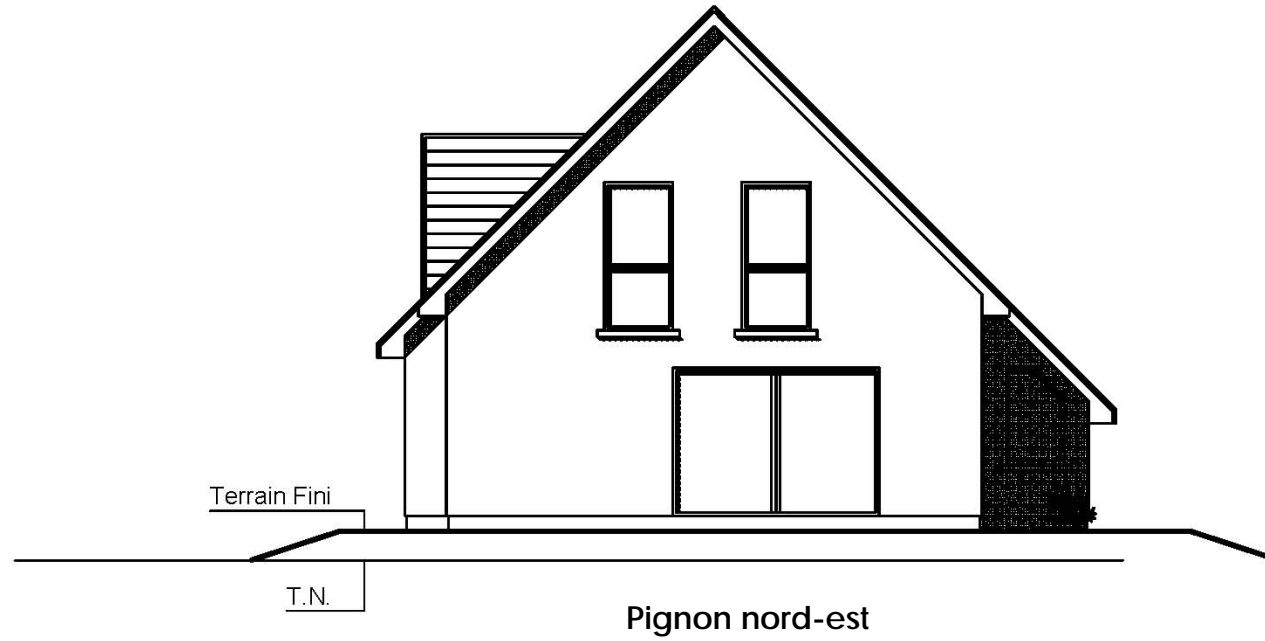
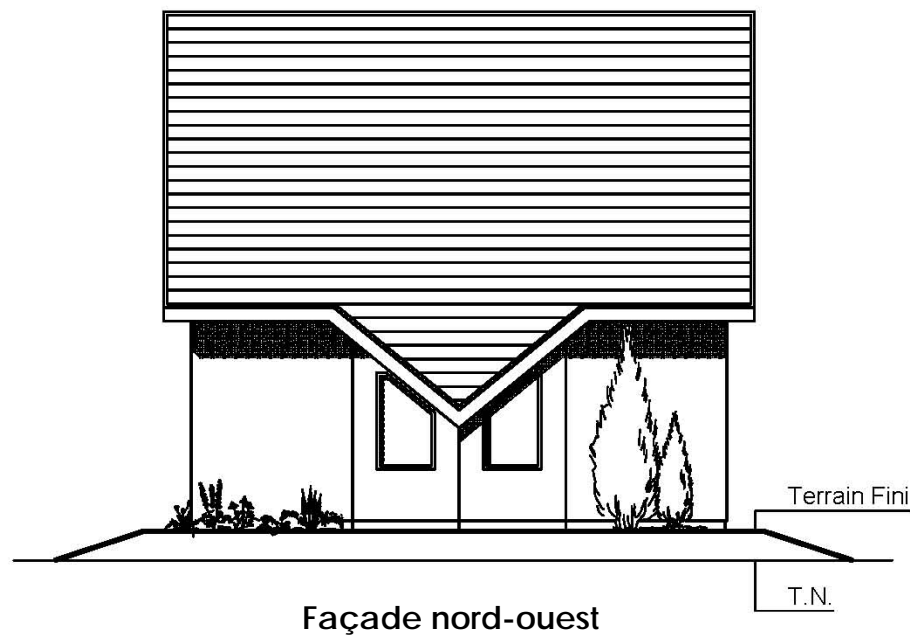
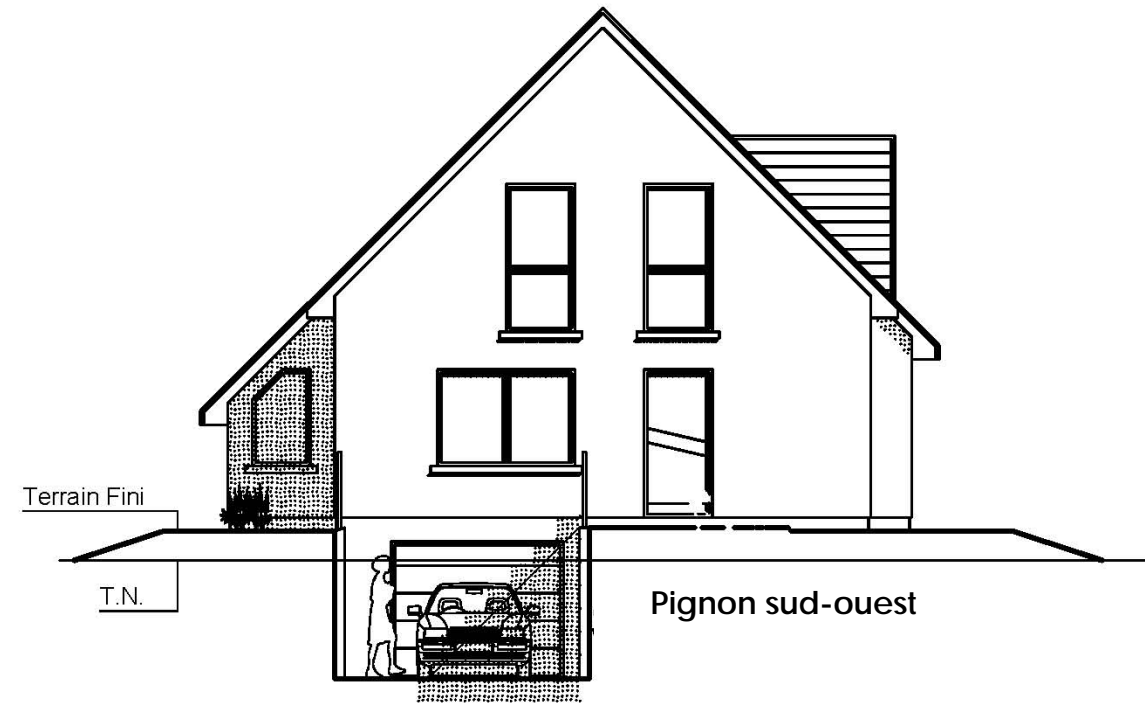
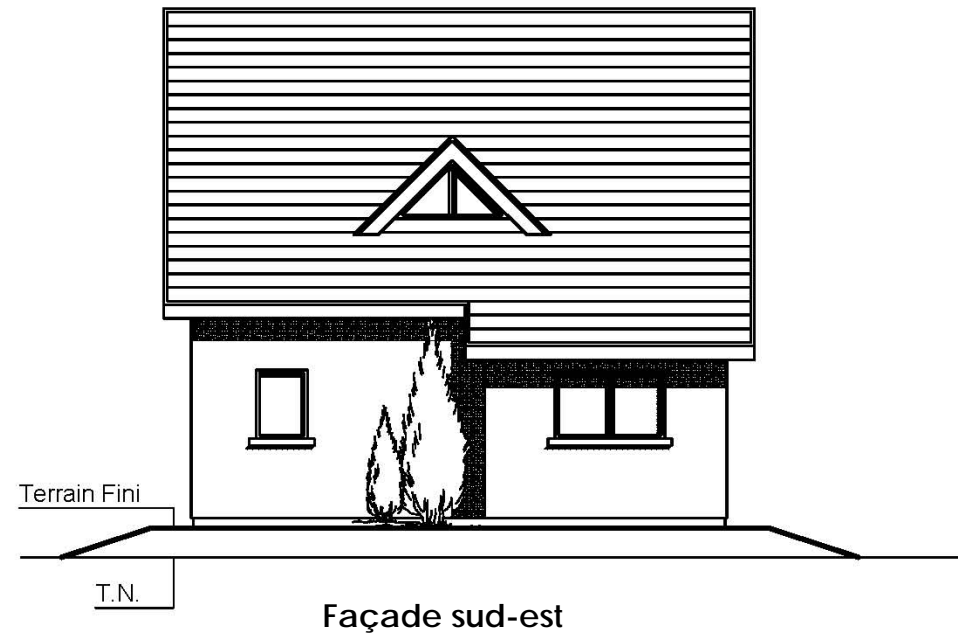
ÉCHELLE 1:75
Cotes en m et en cm si < 1,00 m



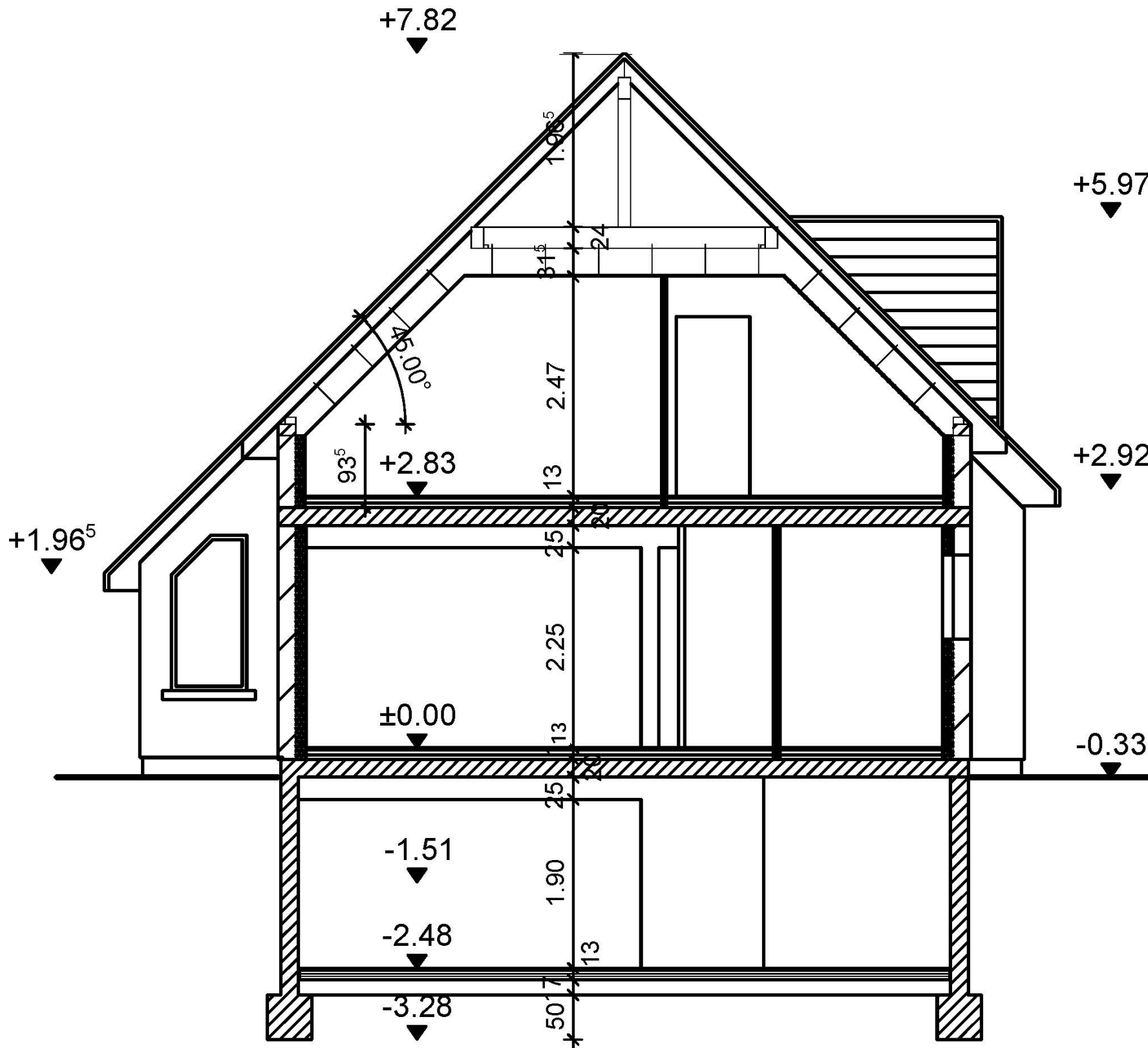
ÉTAGE



SOUS-SOL



ÉCHELLE 1:50
Cotes en m et en cm si < 1,00 m



COUPE AA

DESRIPTIF

Lot gros œuvre (extraits) :

Poutrelles et hourdis de 16 cm et dalle de répartition de 4 cm.
Plancher chauffant à eau chaude comprenant, un ravaillage, une sous-couche isolante SC2 à plots recevant les tubes à eau en matériau de synthèse, un treillis soudé et un béton d'enrobage dosé au minimum à 350 kg de ciment par m³ de béton.
⇒ Planchers entre niveaux.

Brique porteuse à isolation répartie de 20 cm, montée au mortier « joint mince ».
⇒ Murs en élévation.

Béton armé contrôlé, conforme aux calculs à présenter avant exécution.
⇒ Linteaux, poutres, poteaux.

Lot plâtrerie :

Enduit de plâtre projeté allégé réalisé conformément aux préconisations du DTU 25-1, d'une épaisseur sera de 10 mm. Une arête métallique est scellée au plâtre sur chaque angle saillant.
⇒ Plafonds du rez-de-chaussée et murs de refends.

Panneaux d'isolation thermique et acoustique intérieure constitués d'une plaque de plâtre de 10 mm collée sur un panneau isolant en polystyrène expansé, posés par plots de mortier adhésif, conformément aux Avis Techniques et au DTU 25-42. R = 2,65 m².K/W.

L'ouvrage est construit sur sol brut et comprend le traitement des joints et des cueillies.

Dans les locaux classés EB+, le parement est constitué d'une plaque de plâtre hydrofugée.
⇒ Doublage des murs de façade.

Plaques de plâtre BA13 standards vissées de part et d'autre d'une ossature en acier galvanisé de 48 mm, y compris le traitement des joints et des trous de vis. L'ouvrage comprend un isolant de 45 mm.

Dans les locaux classés EB+, les plaques de plâtre sont hydrofugées et traitées avec un enduit pour joint hydrofugé.

L'ouvrage est construit sur sol brut et comprend le traitement des joints et des cueillies.

⇒ Cloisons de distribution.

Plaques de BA13 standard visées sur ossature constituée de fourrures et de suspentes fixées sur la charpente, y compris le traitement des joints, des cueillies et des trous de vis. L'ouvrage comprend 1 couche de laine de verre non revêtue de 60 mm entre chevron et une couche de laine de verre revêtue croisée sous chevrons de 160 mm.

⇒ Rampants et plafonds en combles de la partie habitation.

Lot menuiserie :

Fourniture et pose de portes massives ferrées sur des huisseries bois, avec serrure, paumelles, garniture et poignée. Largeur d'ouvrant 2,04 x 0,83.

Lutèce 2000 L – Caractéristiques techniques

Plâtre manuel ou projeté allégé monocouche pour l'enduisage intérieur.



- Mise en oeuvre conforme à la norme NF P 71-201 (DTU 25.1), sur briques, carreaux de terre cuite à parements lisses, carreaux de plâtre, béton lisse, béton cellulaire et plaques de plâtre standard.
- Conformité à la norme NF B 12-301: PFM – 3 N / PFP – 3 N.
- Taux de gâchage : Eau/plâtre : env. 73 %. Mélange utilisable immédiatement après gâchage mécanique.
- Consommation : env. 8,5 kg/m²/cm d'épaisseur.
- Épaisseur d'application : de 3 à 25 mm en une passe selon supports et conditions d'application.
- Temps d'utilisation pour une application manuelle ou projetée :
 - Temps d'application : 45 min,
 - Temps de dressage : 45 min,
 - Temps de finition : 30 min,
 - Temps total d'utilisation : 2 h 00.
- Délai de recouvrement : dès que le plâtre est sec (≈ 2 semaines selon la saison et l'aération des locaux).
- Dureté : > 65 Shore C.
- Conservation : 4 mois à compter de la date de fabrication inscrite sur le côté du sac, dans son emballage d'origine fermé et protégé de l'humidité.
- Conditionnement : 33 kg (palette de 45 sacs).

PRÉGYSTYRÈNE Th38 – Performances thermiques

Complexe d'isolation thermique intérieur

COMPLEXE	ISOLANT TYPE	λ W/m.K	RÉSISTANCE THERMIQUE DU PANNEAU (m ² .K/W)		
			ÉPAISSEUR (mm) ●		
			10+60	10+80 13+80	10+100 13+100
PRÉGYSTYRÈNE Th38	Unimat Primitif Th38 certifié ACERMI ●	0,038	1,60	2,15	2,65

Cloisons de distribution Placostil – Performances thermiques

Cloison non porteuse constituée par assemblage de 2 plaques en plaques vissées de part et d'autre d'une ossature en acier galvanisé.

DESIGNATION	72/36	72/48 ⁽¹⁾	84/48	98/48 ⁽¹⁾	98/62	100/70	120/70 ⁽¹⁾	120/90	140/90 ⁽¹⁾					
Inertie des montants en cm ⁴	1,55	2,60	3,50	2,60	3,50	2,60	3,50	5,30	6,90	6,90	12,40	12,4		
Hauteur limite en m	Entaxe montant simple	0,60	2,50	2,50	2,70	2,80	3,00	3,00	3,20	3,30	3,20	3,80	3,70	4,40
		0,40	2,85	2,80	3,00	3,10	3,40	3,30	3,55	3,65	3,60	4,20	4,10	4,90
	Entaxe montant double	0,60	3,10	3,00	3,20	3,40	3,60	3,60	3,80	3,90	3,80	4,55	4,10	5,25
		0,40	3,40	3,30	3,50	3,70	4,00	4,00	4,20	4,30	4,20	5,00	4,80	5,80

PRODUIT	UNITÉ	SIMPLE PAREMENT				DOUBLE PAREMENT			
		ENTRAXE DES MONTANTS							
		0,40 m		0,60 m		0,40 m		0,60 m	
		Simples	Doubles	Simples	Doubles	Simples	Doubles	Simples	Doubles
Plaque Placoplatre® (largeur 1,20 m)	m ²	2,10	2,10	2,10	2,10	4,20	4,20	4,20	4,20
Rail Placostil® R 36, 48, 62, 70 ou 90	m	0,90	0,90	0,90	0,90	0,90	0,90	0,90	0,90
Montant Placostil® M 36, 48, 62, 70 ou 90	m	3,00	5,30	2,10	3,70	3,00	5,30	2,10	3,70
Vis TTPC 25 ou 35	unité	30	30	22	22	8	8	6	6
Vis TTPC 45	unité	-	-	-	-	30	30	22	22
Vis TRPF 13	unité	2	10	2	6	2	10	2	6
Bande PP grand rouleau	m	2,80		2,80		2,80		2,80	
Enduit poudre : Placojoint® PR, Placojoint® SN, Placojoint® GDx	kg	0,66		0,66		0,66		0,66	

FICHES TECHNIQUES ET DOCUMENTS NORMATIFS

Isover PAR Confort – Performances thermiques

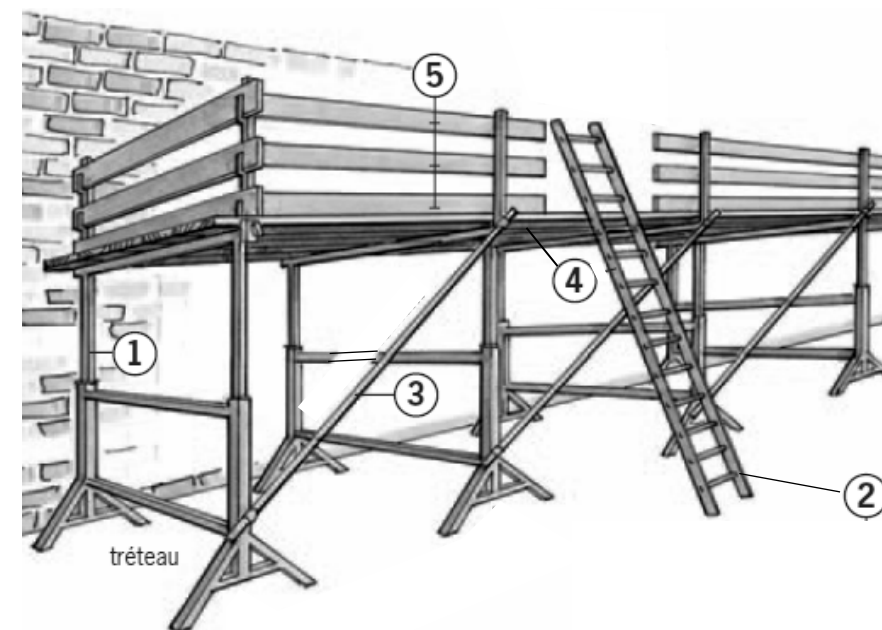
Panneau roulé en laine de verre revêtu sur une face d'un voile polyester non tissé.

Référence ISOVER	R m ² .K/W	Épaisseur m/m	Longueur m	Largeur m	Conditionnement		
					m ² /colis	Colis/palette	m ² /palette
En cloison distributive ou séparative							
72440	2,10	85	9,00	0,60	10,80 (2 rlx)	24	259,20
72439	1,75	70	10,00	0,60	12,00 (2 rlx)	30	360,00
72438	1,50	60	12,00	0,60	14,40 (2 rlx)	24	345,60
72437	1,10	45	15,60	1,20	18,72 (2 rlx)	30	561,60
72436	1,10	45	15,60	0,60	18,72 (1 rlx)	30	561,60
72435	0,75	30	14,00	0,60	16,80 (2 rlx)	24	403,20



CLASSEMENT DES LOCAUX EN MURS INTERIEURS SELON EXPOSITION A L'HUMIDITE

Classement	Locaux	Exemples de locaux
EA	Locaux secs ou faiblement humides.	Chambres ; Locaux de bureau ; Couloirs de circulation ; Entré.
EB	Locaux moyennement humides	Local avec un point d'eau (cuisine, WC...) ; Celliers chauffés.
EB+	Locaux humides à usage privatif.	Salles d'eau intégrant un receveur de douche et/ou une baignoire ; Celliers non chauffés, garages.
EB+	Locaux humides à usage collectif	Sanitaires accessibles au public dans les locaux de type ERP : école, hôtels, aéroports ...
EC	Locaux très humides en ambiance non agressive	Douches collectives, plusieurs personnes à la fois dans le même local : stades, gymnases,



TRETEAU DE PLÂTRIER

1. Tréteaux
2. Échelle d'accès
3. Contreventement
4. Plancher (planches ou madriers)
5. Protection latérale (si le plancher est à une hauteur de 2 m au-dessus du sol)